

PROGRAMME DE FORMATION 2022

Accueil des personnes en situation de handicap : module 1

Lieu de la formation : Montpellier

Durée : 2 journées

Nombre total d'heures de formation : 14

Date(s) : 26 et 27 septembre

Tarif de la formation

385 € net de taxes.

Pour demande de prise en charge de la formation auprès de l'OPCO :

- N° de Déclaration d'Activité : 76340953834
- N° SIRET : 83203963000039

Salariés de droit privé des organismes institutionnels du tourisme, n'oubliez pas de faire votre demande de prise en charge auprès de l'AFDAS ! Sans convention de formation à jour dans l'espace Afdas, le CRTL au moment de la facturation, se verra dans l'obligation de facturer directement la structure.

Finalité

Mieux comprendre et accueillir les visiteurs en personne de handicap, obtenir le label TH pour l'OT

Objectifs opérationnels

Être en capacité de fournir un accueil adapté aux personnes en situation de handicap,
Piloter une stratégie accessibilité à l'échelle d'un office de tourisme,
Assurer un rôle de personnes ressources auprès des acteurs de tourisme sur son territoire,
Réaliser un recensement de l'offre accessible et le promouvoir.

Public cible

Conseillers en séjour, personnel en charge de l'accueil dans des structures touristiques

Pré-requis

Personnes développant une sensibilité dans le domaine social, ayant le sens de l'accueil, le sens du service et la capacité de s'adapter à différentes situations.

Caractéristiques et modalités

- **Durée** : 2 journées
- **Nombre d'heures** : 14 heures
- **Dates** : 26 septembre, 27 septembre
- **Nombre de personnes minimum et maximum** : 6 - 12
- **Horaires** : 9h00-12h30 et 14h00-17h30
- **Lieu** : Montpellier
- **Code action** : 26024-3

Accessibilité : Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. En amont de la formation, nous définissons ensemble comment vous proposer le parcours le plus adapté.

Modalités d'accès : Inscription en ligne sur le site pro du CTRL Occitanie <https://pro.tourisme-occitanie.com/plateforme-de-services/programme-regional-de-formation-des-organismes-de-tourisme/>

Délai d'accès : Les formations du CTRL Occitanie sont accessibles de leur mise en ligne jusqu'à 15 jours avant la 1ère journée de formation (temps requis pour confirmation de la session et envoi des convocations). Passé ce délai, il est préférable de prendre contact avec le service formation pour s'enquérir des éventuelles places disponibles et des possibilités d'inscriptions en ligne. *Contacts : Sylvie Bonnefoy au 04 30 63 84 25 ou formation@crtoccitanie.fr*

Intervenants

Comité de Liaison et de Coordination des Personnes en situation de Handicap (CLCPH)

M. Lapalud (déficient visuel) et M. Grange (UFR), 20 ans d'expérience sur les formations à l'accueil des personnes en situation de handicap.

M. Natarianni (a été longtemps en fauteuil roulant, suite à un accident) sensibilisation et formation depuis 5 ans / Ecole d'architecture, projet mobil hand, favoriser le vivre ensemble / Formation des agents du musée Fabre. Module : culture handicap, accueil spécifique pour les personnes en situation de Handicap.

M. Boscus (déficient visuel) sensibilisation et formateur depuis 5 ans sur le handicap visuel (école, collègues, lycées)

M. Grave (déficient visuel) formé sur les 4 types de handicaps par l'association Tourisme et Handicaps.

Moyens mis à disposition et méthodes pédagogiques

Moyens mis à disposition : Support audiovisuel sur les 4 handicaps
Atelier découverte de la langue des signes
Scenario de mise en situation avec matériel (Fauteuil roulant / canne blanche / lunettes noires et de divers types de malvoyance)
Outils de communication pour les personnes malentendantes
Copie Power Point sur papier pour prise de note
Remise d'une clé USB des documents distribués en format PDF
Utilisation de scénettes sur les difficultés rencontrées par les PSH

Méthodes pédagogiques : Partie théorique sur les usages et besoins des personnes en situation de handicap avec échanges interactifs afin de désinhiber de ses peurs sur la rencontre des personnes différentes

Partie sensibilisation par la mise en situation des personnes aux difficultés des personnes en situation de handicap dans leurs usages

Suivi et évaluation

Suivi : Feuille d'émargement, certificat de réalisation, Attestation individuelle de fin de formation.

Suivi post formation :

Evaluation :

1. Evaluation amont : Fiche d'évaluation des connaissances liées aux types d'handicap
2. Evaluation des acquis des stagiaires: QCM sur le module 1
3. A l'issue de la formation : Evaluation à chaud individuelle (écrite). Elle permet de mesurer le taux de satisfaction.
4. Evaluation à froid : Questionnaire écrit entre 3 et 6 mois pour mesurer la mise en pratique des acquis en situation professionnelle par le CRTL.

Programme

JOUR 1 : 26 septembre 9h00-12h30

- °Présentation de l'Association
- °Contrôle du niveau de connaissance sur le handicap, suite au questionnaire diffusé "en amont" de la formation.
- °Tourisme & Handicap: la Marque
 - ° Rôle de l'Office de Tourisme dans la sensibilisation des prestataires touristiques
- °Savoir recenser l'offre adaptée en fonction de la déficience et savoir la présenter

JOUR 1 : 26 septembre 14h00-17h30

° Présentation des déficiences: mentale, Visuelle:

JOUR 2 : 27 septembre 9h00-12h30

° Présentation des déficiences Auditive et motrice

JOUR 2 : 27 septembre 14h00-17h30

° Attitude à développer pour l'accueil de cette clientèle, mise en situation.

° Remise du QCM à choix multiple, module 1

° Questions diverses